



République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Ahmed Ben Yahia EL-WANCHARISSI – Tissemsilt
Faculté des Lettres et des Langues



Le Département des Lettres et des Langues Etrangères organise, en collaboration avec les équipes de recherche PRFU

« La dimension (inter)culturelle dans l'enseignement du FLE en Algérie : discours, pratiques enseignantes et supports didactiques » et

«النص الأدبي الجزائري في المتوسط بين تعليمية اللغة والتدوق الجمالي»

un colloque national en mode hybride autour de la thématique suivante :

*Le texte littéraire au carrefour des disciplines :
problématiques littéraires, linguistiques
et didactiques*

Le mardi 30 avril 2024

Axes du colloque

- **Approches du texte littéraire**
- **Le texte littéraire et ses aspects linguistiques et esthétiques**
- **Le texte littéraire en didactique des langues-cultures étrangères**

Pour citer ce document :

Louni, M. (2024). L'approche par compétences et l'enseignement de la littérature dans les parcours de formation universitaire de licence en langue française dans le contexte actuel de l'enseignement supérieur algérien [Texte issu d'une communication]. Colloque national hybride : *Le texte littéraire au carrefour des disciplines : problématiques littéraires, linguistiques et didactiques*. Département des lettres et des langues étrangères. Université de Tissemsilt, Algérie. Tenu le 30/04/2024.

Programme du colloque : <http://fll.univ-tissemsilt.dz/index.php/2024/05/01/30042024/>

Argumentaire du colloque : <http://fll.univ-tissemsilt.dz/index.php/2024/02/02/un-colloque-national-le-30-avril-2024/>

Texte issu de la communication :

1. Introduction :

Aujourd'hui, il est incontestablement admis que, de nos jours l'omniprésence des réseaux sociaux et l'émergence de l'intelligence artificielle dans nos vies quotidiennes font de nos sociétés, des sociétés de plus en plus connectées et dépendantes du partage en ligne. Notre rapport à la vie, au temps, à l'espace, à l'art, au savoir est profondément modifié. L'enseignement en général, et plus spécifiquement l'enseignement supérieur, se trouve parmi les secteurs les plus affectés par l'essor croissant des réseaux sociaux et de l'intelligence artificielle.

À cela, il faut rajouter les réformes actuelles dans le secteur de l'enseignement supérieur algérien notamment l'introduction de l'entrepreneuriat, l'orientation de l'université vers l'environnement socioéconomique, et la mise en œuvre du contrat d'actions et de performance comme cadre réglementaire d'allocation, de répartition et de gestion des ressources financières dans l'enseignement supérieur. Ce nouveau cadre exige d'orienter la gestion vers la performance et les résultats.

En outre, au niveau du ministère on parle d'une nouvelle orientation stratégique qui consiste à aller vers l'université 4.0. L'université 4.0 est un modèle basé essentiellement sur l'alignement de l'université sur la révolution 4.0 (le numérique) et l'économie 4.0, c'est-à-dire, l'intégration des technologies numériques dans les processus de production et de gestion des ressources.

Toutes ces orientations ont été traduites dans les derniers amendements qui ont touché le statut particulier de l'enseignant chercheur. D'après le décret exécutif n° 24-103 du 7 mars 2024 modifiant et complétant le décret exécutif n° 08-130 du 3 mai 2008 portant statut particulier de l'enseignant chercheur, désormais, ce dernier est chargé entre autres tâches, :

- de contribuer à la promotion de l'esprit entrepreneurial en milieu universitaire ;
- d'accompagner et d'encadrer les étudiants porteurs de projets innovants et l'entrepreneuriat ;
- d'accompagner son établissement dans la création des filiales à caractère économique (bureau d'études, start-up et petites et moyennes entreprises...);

Ces tâches concernent tous les enseignants chercheurs, quel que soit le grade et surtout quelle que soit la spécialité, y compris les sciences humaines et sociales et les langues.

A la lumière de ces changements, les missions des facultés des lettres et des langues se trouvent remises en question et leur (re)définition devient nécessaire. Si pour les langues on peut mettre l'accent sur leur dimension utilitaire, que les formations intensives peuvent assurer parfois avec efficacité, pour justifier leur enseignement par rapport aux besoins de l'environnement socio-économique, pour la littérature et la culture de manière générale, les enjeux et les défis se présentent différemment : peut-on maintenir la finalité culturelle de l'enseignement universitaire des langues -cultures en dépit de ces changements ? Ou faut-il

réorienter l'enseignement des langues-cultures, dont fait partie la littérature, vers la logique de performance et les besoins de l'environnement socioéconomique avec toutes les conséquences didactiques et pédagogiques qui en découlent ? Quelle place pour l'enseignement de la littérature au milieu de ces changements ?

Nous partons du principe que l'enseignement des langues, de la culture et de la littérature à l'université, selon le paradigme pédagogique de l'approche par compétences, constituerait un cadre approprié pour aligner les missions des facultés des lettres et langues sur les évolutions du secteur.

Pour cerner cette problématique, nous avons organisé ce propos autour de trois axes :

- Le premier axe porte sur : l'approche par compétences comme un paradigme pédagogique au service de l'emploi ;
- Le deuxième axe concerne la compétence littéraire et ses composantes ;
- Enfin, le troisième axe examine les intitulés et les objectifs des matières littéraires dispensées en licence selon le paradigme de l'approche par compétences.

2. L'approche par compétences : un paradigme pédagogique au service de l'emploi. Analyse comparative de quelques définitions de la compétence

Définition 1 :

Le premier moment de cette communication est consacré à la présentation de l'approche par compétences. Pour ce faire, nous passons à l'étude 3 définitions dans le but de dégager à partir de ces définitions, les aspects communs qui caractérisent la compétence.

Le Boterf définit la compétence comme un savoir « *agir avec pertinence dans un contexte particulier, en choisissant et en mobilisant un double équipement de ressources : ressources personnelles (connaissances, savoir-faire, qualités, culture, ressources émotionnelles ...) et ressources de réseaux (banques de données, réseaux documentaires, réseaux d'expertise, etc.). Savoir agir avec pertinence, cela suppose d'être capable de réaliser un ensemble d'activités selon certains critères souhaitables.* » (Le Boterf, 1999, p. 38)

La définition de Le Boterf (1999) met l'accent sur la compétence comme une capacité à mobiliser des ressources pour réaliser des actions pertinentes et des activités selon des critères souhaitables dans un contexte particulier.

Définition 2 :

Philippe Perrenoud définit la compétence comme « *une capacité d'action efficace face à une famille de situations, qu'on arrive à maîtriser parce qu'on dispose à la fois des connaissances nécessaires et de la capacité de les mobiliser à bon escient, en temps opportun, pour identifier et résoudre de vrais problèmes.* » (Perrenoud dans Brossard, 1999)

Perrenoud définit la compétence comme une capacité à mobiliser des connaissances à bon escient, pour identifier et résoudre de vrais problèmes dans le cadre d'une famille de situations. Cette définition souligne un autre élément qui caractérise la compétence : une

famille de situations, c'est-à-dire un ensemble de situations proches l'une de l'autre et qui permettent d'intégrer ou d'exercer une compétence particulière (Roegiers, 2010).

Définition 3 :

Jack Tardif définit la compétence comme « *Un savoir-agir complexe prenant appui sur la mobilisation et la combinaison efficaces d'une variété de ressources internes et externes à l'intérieur d'une famille de situation.* » (Tardif, 2006, p. 22)

Outre les aspects mentionnés précédemment, la définition de Jack TARDIF (2006) met en avant la caractère complexe de la compétence.

Au sujet de la complexité, Edgar Morin, un des théoriciens les plus influent de la complexité, définit cette dernière comme une approche philosophique dont le principe est de chercher à tenir compte d'un maximum de données, en sachant que la réalité en soi nous échappe. L'enjeu est donc d'essayer d'avoir une vision globale des choses sans toutefois prétendre à l'appréhension de la réalité.

L'analyse des définitions précédentes permet de dégager les aspects communs qui caractérisent la compétence :

Toutes les définitions mettent en avant l'idée que la compétence implique la capacité d'agir de manière pertinente dans un contexte donné. Cela implique non seulement l'utilisation de connaissances et de compétences, mais aussi la capacité de les mobiliser de manière appropriée pour atteindre des objectifs spécifiques.

Chaque définition souligne la complexité de la compétence, qui va au-delà de la simple acquisition de connaissances ou de compétences techniques. Il s'agit plutôt d'une combinaison d'habiletés, de capacités cognitives, affectives, psychomotrices et sociales, intégrées et mobilisées de manière efficace dans des situations concrètes.

Le principe fondamental de l'approche par compétence est de mettre l'accent sur le développement des capacités à mobiliser, transférer des savoirs, des savoir-faire nécessaires pour accomplir des tâches concrètes dans des contextes réels. Plutôt que de se concentrer uniquement sur l'acquisition de connaissances théoriques, cette approche vise à préparer les individus à être efficaces et performants dans leur vie professionnelle ou quotidienne en développant un ensemble de compétences pratiques, transversales et contextualisées.

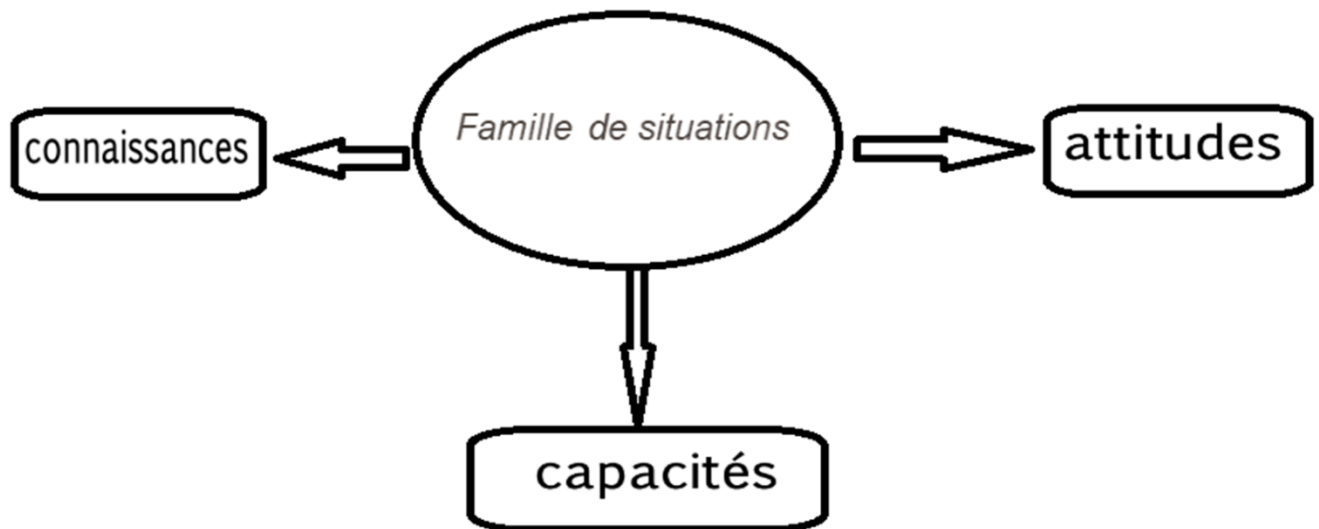
Aujourd'hui un élève du primaire (3AP ou 4AP) peut remplir un chèque postal ou bancaire. Pourquoi ? Parce qu'il y a un effort, il faut le reconnaître, de réduire la distance qui sépare l'école de la vie réelle à travers notamment la mise en œuvre de l'approche par compétence comme cadre méthodologique dans l'éducation nationale. Ce qui n'était pas le cas des générations précédentes.

3. La compétence littéraire et ses composantes

Le deuxième moment de mon propos est consacré à la compétence littéraire. Dans cette partie je vais me baser sur les travaux de Anne Godard (2015).

Anne Godard (2015), : « en didactique de la littérature, la compétence littéraire est orientée vers une « famille » de situations liées à la lecture des œuvres : trouver un livre, s'immerger dans la lecture, discuter du contenu ou des formes expressives, réfléchir sur soi ; en identifiant les capacités et les ressources que cette famille de situations mobilise pour atteindre son but : connaissances sur les auteurs, les genres littéraires ou les principes de classement d'une bibliothèque..., capacités à relier des informations pour comprendre, imaginer, formuler un jugement, argumenter et comparer..., attitudes d'attention aux effets du texte sur sa propre sensibilité afin d'interpréter (attitude interprétative). »

La définition de la compétence littéraire de Anne Godard met l'accent sur quatre éléments qui composent la compétence littéraire : Famille de situations – Connaissances – Capacités – Attitudes.



- a. D'abord, famille de situations liées à la lecture des œuvres : la compétence littéraire ne se limite pas à la simple lecture, mais englobe un ensemble de situations et d'activités qui entourent la lecture d'une œuvre. Cela inclut la recherche et la sélection d'un livre, l'engagement dans la lecture elle-même, la discussion du contenu ou des aspects stylistiques, et la réflexion personnelle sur l'œuvre. Pour rappel, une famille de situations est un ensemble de situations proches l'une de l'autre qui permettent de mettre en œuvre la compétence
- b. Cette famille de situation mobilise trois types de ressources :
 - Connaissances sur les auteurs, les genres littéraires les mouvements et les écoles littéraires,

- Capacités à relier des informations pour comprendre, imaginer, formuler un jugement, argumenter et comparer,
- Et enfin des attitudes d'attention aux effets du texte sur sa propre sensibilité afin d'interpréter (attitude interprétative).

Deux types de familles de situations pour mettre en œuvre et évaluer la compétence littéraire (Puren, 2015) :

Tâches scolaires d'apprentissage – actions sociales d'usage

En ce qui concerne les familles de situations qui permettraient de mettre en œuvre et évaluer la compétence littéraire, Christian Puren (dans Puren, 2015) distingue dans le cadre de la perspective actionnelle appliquée à l'enseignement de la littérature, des tâches scolaires d'apprentissage (ce que l'on fait faire en classe aux apprenants pour qu'ils soient capables de réaliser en société les actions visées) et des actions sociales d'usage (ce que l'on veut que l'apprenant soit capable de faire en langue-culture étrangère en société) :

Les tâches scolaires d'apprentissage : Lecture intégrale d'une œuvre, Questionnement du texte, Élaboration de dossiers thématiques, Étude d'une œuvre suivie d'un échange avec l'auteur, Ateliers d'écriture, Représentations théâtrales ...

Les actions sociales d'usage : Rédaction de critiques littéraires pour les journaux, Conception de premières et quatrième de couverture, Interviews d'auteurs, de critiques littéraires, Organisation de campagnes de lancement d'une œuvre, Organisation de prix littéraires, Organisation d'événements littéraires, Activités éditoriales et professionnelles de traduction littéraire ...

4. Les matières littéraires dans les parcours de formation universitaire de licence en langue française : analyse des intitulés et des objectifs

Le troisième moment de cette communication est consacré à l'analyse des intitulés et des objectifs des matières littéraires proposés par les CPND-LLE et validés par le ministère et qui sont appliqués à partir de cette année (2023/2024) avec L1 et progressivement au niveau de L2 et L3 les deux années prochaines.

La lecture du PV du CPND-LLE permet de relever les intitulés suivants : en L1, la matière littéraire s'intitule : Étude de textes littéraires de la langue d'étude ; En L2 : Littérature de la langue d'étude ; en L3 : Littérature : Théories et pratiques.

L1 : Étude de textes littéraires de la langue d'étude

L2 : Littérature de la langue d'étude

L3 : Littérature : Théories et pratiques

L'intitulé de la matière littéraire en L1 met l'accent sur l'analyse et l'interprétation des textes littéraires spécifiques dans la langue d'étude. Le cours se concentre sur l'examen approfondi

d'œuvres littéraires ou d'un ensemble de textes littéraires de la langue d'étude. Il suggère une approche plus ciblée sur les textes eux-mêmes, mettant l'accent sur leur contenu, leur style, leur contexte historique, etc.

- L'intitulé de la matière littéraire en L2 englobe un champ plus large qui inclut non seulement l'étude des textes littéraires spécifiques, mais aussi d'autres aspects de la littérature dans la langue donnée.

- Il peut inclure l'étude des mouvements littéraires, des genres littéraires, des tendances culturelles, des influences historiques, etc., en plus de l'analyse des textes eux-mêmes.

- Contrairement au premier intitulé, celui-ci pourrait impliquer une approche plus générale de la littérature de la langue donnée, sans nécessairement se concentrer sur des textes spécifiques.

L'intitulé « Littérature : Théories et pratiques » en L3 met en avant deux dimensions essentielles : les théories qui sous-tendent la littérature, ce qui implique une exploration des cadres conceptuels et critiques utilisés pour comprendre et interpréter les textes littéraires, et les pratiques, ce qui suppose une mise en application concrète de ces théories dans l'analyse et la création littéraire. Ce titre semble promettre un équilibre entre la réflexion théorique et l'engagement pratique avec les textes littéraires, offrant ainsi aux étudiants une compréhension approfondie et une expérience enrichissante dans l'étude de la littérature.

Commentaire au sujet des intitulés

Étude de textes littéraires de la langue d'étude en L1 ; Littérature de la langue d'étude en L2 et Littérature : Théories et pratiques en L3. On peut constater un « mouvement » qui va des connaissances en L1 à la mobilisation de ces connaissances en L3. Autrement dit, on va des connaissances en L1 vers la compétence en L3.

Les objectifs visés en L1

En ce qui concerne les objectifs, nous avons identifié 6 objectifs en première année.

- a. Découvrir, lire et comprendre un texte littéraire ;
- b. Identifier les spécificités des textes littéraires ;
- c. Distinguer entre les genres ;
- d. Définir les concepts permettant l'analyse d'un texte littéraire ;
- e. Doter l'étudiant de concepts et d'outils d'analyse littéraire ;
- f. Être en mesure de lire avec rigueur des textes littéraires afin de pouvoir analyser un texte par le biais de différentes approches

Les objectifs visés en L2

En L2, nous avons relevé 2 objectifs :

- a. Mise en application des concepts et des notions littéraires sur des textes appartenant à la langue d'étude ;
- b. Découvrir les différentes littératures de la langue d'étude ;

Les objectifs visés en L3

En L3, nous avons identifié 2 objectifs :

- a. Lire et analyser une nouvelle/ un chapitre d'un roman ou une œuvre intégrale ;
- b. Projeter les théories et le bagage conceptuel sur les textes littéraires ;

Commentaire au sujet des objectifs

Si au niveau des intitulés, on peut affirmer qu'il y a une intention d'orienter l'enseignement de la littérature dans les parcours de licence suivant une progression allant des connaissances vers la mobilisation de ces connaissances dans des situations pratiques ; au niveau des objectifs on peut relever l'absence d'objectifs en rapport avec des actions sociales d'usage ou des pratiques sociales de référence. Ainsi, l'enseignement de la littérature resterait comme une activité scolaire à réaliser dans le cadre de la classe. Une activité qui n'est pas orientée vers des situations effectives en rapport avec la vie réelle. Dans cette optique, il est difficile pour les étudiants d'établir un rapport entre ce qu'ils apprennent à l'école et la vie.

Pour donner du sens à l'apprentissage de la littérature à l'université, le paradigme de l'approche par compétences peut constituer le cadre adéquat pour orienter l'enseignement de la littérature vers le développement de véritables compétences susceptibles d'aider les diplômés des parcours de langues à réussir leur vie professionnelle et à se développer.

Conclusion :

Cette recherche interroge l'enseignement de la littérature à l'université dans le cadre du paradigme de l'approche par compétences, à partir des intitulés et des objectifs pédagogiques des matières littéraires prévues dans le parcours de licence en langue française.

Pour donner du sens à l'enseignement de la littérature, nous avons relevé la nécessité d'orienter celui-ci vers l'approche par compétences en définissant les actions sociales d'usage et prendre en compte les pratiques sociales de référence lors de la formulation des objectifs pédagogiques des matières littéraires.

En guise de piste de recherche à explorer pour compléter ce travail, il serait intéressant de poursuivre cette étude en analysant par exemple les sujets d'examens des matières littéraires afin d'identifier ce qui est effectivement évalué et par conséquent ce qui est effectivement enseigné et en déduire les acquis d'apprentissage visés.

Bibliographie :

- Brossard, A. (1999). Construire des compétences, tout un programme ! Entretien avec Philippe Perrenoud. *Vie Pédagogique* (112), 16-20.
https://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/perrenoud/php_main/php_1999/1999_14.html
- Godard, A. (dir.). (2015). *La littérature dans l'enseignement du FLE*. Paris : Didier, coll. « Langue et didactique ».
- Le Boterf, G. (1999). *L'ingénierie des compétences* (2 ed.). Paris : Éditions d'organisation.
- Puren, C. (2015). Perspectives actionnelles sur la littérature dans l'enseignement scolaire et universitaire des langues-cultures : des tâches scolaires sur les textes aux actions sociales par les textes, <https://www.christianpuren.com/mes-travaux/2015g/>

- Roegiers, X. (2010). Chapitre 5. La définition d'une compétence et des situations qui lui sont associées. Dans : , X. Roegiers, La pédagogie de l'intégration: Des systèmes d'éducation et de formation au cœur de nos sociétés (pp. 125-144). Louvain-la-Neuve: De Boeck Supérieur.
- Tardif, J. (2006). L'évaluation des compétences : documenter le parcours de la formation. Montréal : Chenelière Education.